

COMMUNE DE CHARVONNEX

585 route du Chef-lieu

74370

HAUTE-SAVOIE

Le Maire, Jean-François GIMBERT

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°45/2020

Objet : travaux route des Tivillons

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise EIFFAGE pour des travaux de réseau de télécommunications ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

ARRETE

Article 1

Durant la période du 27/10/2020 au 10/11/2020 inclus la circulation sur la route des Tivillons sera perturbée un jour (au niveau du chemin des Romands).

La circulation sera alternée manuellement.

Article 2

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

Article 3

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Charvonnex, le 26/10/2020

Affiché le
Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Le Maire



Jean-François GIMBERT